

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Band:** 9 (1994)  
**Heft:** 3: Gazette  
  
**Rubrik:** Europe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EUROPE

### Exchanges

#### Classes Européennes et Pédagogie du Patrimoine – European Heritage Classes and Education

Depuis décembre 1990 il existe un groupe d'experts au sein du Conseil de l'Europe qui se consacre au développement et à la promotion des 'Classes Européennes du Patrimoine' (CEP). A plusieurs reprises la Gazette NIKE vous a déjà informés des objectifs, des fonctions et des activités des CEP.

C'est sous le titre 'Exchanges' que vient de paraître le premier bulletin d'information sur les CEP qui se présente dans une version bilingue (anglais, français). Ce bulletin de 38 pages, format A4, est rédigé par un comité de rédaction composé de membres de quatre pays: Jean-Michel Agnus (F), Jean-Pierre Beck (F), Jennie Fordham (GB), Serge Grappin (F), Gian-Willi Vonesch (CH) et Franz-Karl Weiss (D). La coordination est assurée par Annachiara Cerri et Corinne Colin au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Les commandes sont à adresser au: NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne, Tél. 031 311 86 77 Fax 031 312 18 89. **Attention** à partir du 3 octobre 1994, changement d'adresse: NIKE, Moserstrasse 52, 3014 Berne Tél. 031 336 71 11 Fax 031 333 20 60. N'oubliez pas de joindre à votre commande une enveloppe (format C4) affranchie (Fr. 1.20) à votre adresse. Merci!

Vo

### E.C.C.O.

#### Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs

#### Introduction

Dans une Europe qui évolue vers l'union économique et sociale, s'est développée une prise de conscience de son héritage culturel commun. Les Européens montrent un intérêt croissant pour leur riche héritage culturel, sa protection et sa conservation. Conscients de leur rôle prépondérant dans la sauvegarde de l'héritage culturel commun en Europe, des organisations professionnelles de conserva-

teurs-restaurateurs des pays de la C.E. et de l'A.E.L.E. se sont rassemblées pour former la Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs.

#### E.C.C.O.: bref historique

La création d'une organisation européenne d'associations représentatives de conservateurs-restaurateurs remonte aux premiers mois de 1991 à Paris au cours d'une Table Ronde sur le statut de la profession de conservateur-restaurateur dans le cadre du Grand Marché Européen de 1992. Au cours de cette réunion se manifesta la nécessité de créer une organisation supranationale.

Ce concept fut développé au cours d'une réunion ultérieure à Zurich, organisée par la SCR/SKR, et aboutit à la création de E.C.C.O. lors d'une Assemblée Générale constitutive qui eut lieu le 14 octobre 1991 au siège du Comité Economique et Social de la C.E. à Bruxelles.

#### E.C.C.O.: ses objectifs

E.C.C.O. a pour objet le développement et la promotion, sur le plan pratique, scientifique et culturel, de la conservation-restauration des Biens culturels.

A cet effet elle a pour objet:

- de promouvoir la conservation-restauration des Biens Culturels;
- de promouvoir et de développer un haut niveau de formation, de recherche et de pratique dans le domaine de la conservation-restauration, en accord avec le document 'E.C.C.O. Professional Guidelines', adopté le 11 juin 1993;
- d'oeuvrer à la reconnaissance légale de critères de qualité professionnelle afin d'affirmer et de faire reconnaître le statut professionnel de conservateur-restaurateur au niveau national et européen;
- de coordonner et de développer les activités et les échanges entre les différents membres;
- d'établir des relations avec les organismes européens et internationaux afin d'assurer la représentation et la défense des intérêts moraux, culturels, scientifiques et matériels de la profession;
- de créer ou de participer à tous les organismes ou services nécessaires ou simplement utiles à la réalisation de son objet social.

#### E.C.C.O.: ses membres

Bien qu'étant une jeune organisation, E.C.C.O. représente, par l'intermédiaire des organisations qu'elle regroupe, 4000 conservateurs-restaurateurs professionnels provenant des pays de la Communauté Européenne (CEE) et de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE).

Seules des organisations professionnelles dont les membres actifs sont des conservateurs-restaurateurs peuvent être membres actifs d'E.C.C.O. Des catégories de membres associés et membres honoraires ont également été créées.

#### E.C.C.O.: ses activités

E.C.C.O. a participé à différentes expositions, séminaires, tables rondes et congrès organisés au niveau national, européen et international: SIME à Paris (Salon International des Musées et Exposition) en janvier 1992; Restako'92 à Ulm, Allemagne; RAI Restauration'92 à Amsterdam; 3ème conférence Internationale des Essais non destructifs pour la Conservation d'Objets d'Art à Viterbo, Italie, en octobre 1992; 'Il Restauratore d'Arte a Dodici Stelle: prospettive per un Europa a confronto', Genova, mai 1993; 10ème Réunion Triennale du Comité de Conservation de l'ICOM, Washington DC, août 1993 et 'Sauvegarde du Patrimoine Culturel Européen: conservation fonctionnelle des biens architecturaux et de leurs contextes dans les pays de la CE', Fondation Pégase, Fiesole, octobre 1993.

E.C.C.O. a rédigé et adopté le 11 juin 1993 le document 'E.C.C.O. Professional Guidelines' qui présente la description de la qualification professionnelle du conservateur-restaurateur et son code de déontologie. La troisième et dernière partie du document, concernant les critères de formation de base du conservateur-restaurateur, a été adoptée par E.C.C.O. en juin 94.

En tant qu'organisation représentative, E.C.C.O. a été invitée à participer à des réunions sur des sujets ayant trait aux Biens Culturels à la Commission de la Communauté Européenne et au Conseil de l'Europe.

E.C.C.O. est à l'origine de plusieurs amendements de la résolution européenne sur la sauvegarde des Biens culturels. Ces amendements concernent la situation actuelle et l'organisation de la profession de conservateur-restaurateur. Cette résolution a été adoptée par le Parlement Européen le 12 février 1993 (doc. A3-0036/93).

E.C.C.O. continuera à promouvoir les plus hauts critères professionnels dans la conservation-restauration et restera attentive aux nouveaux développements qui concernent la profession au niveau national et européen et assurera la diffusion de toute information concernant ses buts à tous ses membres.

Le Conseil d'administration élu en juin 1994 comprend des représentants d'associations professionnelles de conservateurs-restaurateurs de 8 pays: Allemagne, Belgique, Italie, Finlande, Norvège, Danemark, Autriche, Suisse ainsi que d'une association internationale (IADA).

## EUROPE

Le bureau 1994/95 se compose de: Président: Ulrich Schiessl (DRV); Vice-présidents: Lene Wikström (NRK-SF) et Pierre Masson (APROA); Secrétaire Général: Nathalie Ravanel (ARI); Trésorier: Cecilie Gagnebin (SCR/SKR); Vice-Trésorier: Helaine Maissen-Jarhisch (ÖRV)

Cecilie Gagnebin